



Les INFOS d'été à ne pas rater !



La date limite pour adhérer au COS est le 31 Août 2025, n'oubliez pas de passer le message autour de vous !

Et surtout n'oubliez pas de commander vos chèques vacances !

Vous devez passer votre commande au COS avant le 28 juin et réglez la totalité avant le 30 juin pour les recevoir à partir de mi-juillet ! Cette année comme tous les ans, **vous avez jusqu'au 28 septembre pour commander vos chèques vacances et votre commande doit être réglée intégralement avant le 30 septembre.** Les commandes dont la fin du règlement est prévu le 30 juillet seront transmises à l'ANCV pour fabrication le 1er août et seront adressées par lettre recommandée aux domiciles des agents ! Si vous avez des chèques vacances à récupérer (**le COS vous adresse un mail lorsqu'ils sont à retirer**) nous vous invitons à venir en dehors des dates de fermetures :

Les bureaux seront fermés la semaine du 14 juillet et du 11 août au premier septembre inclus.

Pour ne pas trouver porte close, nous vous conseillons de consulter la page d'accueil du Site du COS Occitanie avant de vous déplacer, les fermetures exceptionnelles y sont toujours annoncées !

Et si pour passer un bon été, vous anticipez la rentrée ?

**Comme organiser la garde des enfants...
De la souplesse avec vos plannings
chez Kinougarde !**



Tôt le matin, tard le soir, horaires variables d'une semaine sur l'autre... Quel casse-tête de solliciter sans cesse votre entourage pour gérer les aléas ! Avec Kinougarde, vous trouvez enfin une solution pour votre enfant, adaptée à votre rythme. Le petit + de Kinougarde : si vous avez un changement de dernier moment, nous mettons tout en œuvre pour vous proposer une solution.



**UN BUDGET ALLÉGÉ
POUR LA GARDE DE VOS
ENFANTS !**

Aides de la CAF/MSA dans le cadre du CMG (complément de libre choix du mode de garde)

Pour un enfant de 0 à 3 ans de 700,80€ minimum à 967,81€ maximum et pour un enfant entre 3 et 6 ans de 350,40€ minimum à 483,91€ maximum.

Exemple pour la famille Martin

Elle fait garder Louise 3 ans et Maxime 5 ans, 16 heures par mois :

Frais de garde (16h x 30,15€ TTC/h) 482,40 € TTC
Aides de la CAF/MSA - 413,28€
Coût après aide 69,12€
Crédit d'impôt (69.12 x 50%) - 34,56€

Montant restant à votre charge 34,56€

Coût net par heure à votre charge 2,16€/h après aide de la CAF/MSA et après crédit d'impôt.

FRAIS DE COTISATION OFFERTS au lieu de 96€

Rendez-vous sur le site partenaire

<https://www.kinougarde.com/cosoccitanie31>

<https://www.kinougarde.com/cosoccitanie34>

*La présence de notre partenaire sur les sièges pour un questions/réponses les **Jeu**di 4 septembre à Toulouse et **Mardi** 9 septembre à Montpellier...*

pour toutes vos demandes privilégiez le mail !



Ou en confiant la liste des fournitures scolaires de vos enfants...

...à des pros, en profitant grâce au partenariat COS

de prix négociés et d'une remise de 15 % sur tout le site pour gagner du pouvoir d'achat, d'une livraison directement à votre domicile avec une sélection de produits écoresponsables et made in France et de l'acquisition des fournitures échelonnée sur l'année en fonction des besoins.

Bref, en quelques clics, la liste des fournitures scolaires conforme à la demande des enseignants, livrée chez vous !

Attention à partir du 1er juillet



Retrouvez toutes les informations utiles pour passer de l'un à l'autre sur le site du COS «COURS EN LIGNE» et pour profiter des cours proposés !

Et pour préparer votre été ou l'improviser retrouvez les offres «PARTENAIRES» sur le site du COS OCCITANIE

avec les derniers partenariats



Si votre **résidence professionnelle** est dans les départements 11, 30, 34, 48, 66 adressez vos mail à francois.dumont@laregion.fr, samuel.ferreres@laregion.fr et maguelonne.salles@laregion.fr sinon adressez vos mails à sylvie.becker@laregion.fr, stephanie.gogneau@laregion.fr et delphine.pauzeleux@laregion.fr pour vous adresser à un élu du COS Occitanie adressez vos mail à cos@laregion.fr